

**Réponse du Général de Gaulle**  
**10 janvier 1961**

*Monsieur Gaston Monnerville,*  
*Président du Sénat*

Paris, le 10 janvier 1961

Monsieur le Président,

Vous m'avez écrit, le 31 décembre 1960, pour me remettre le texte d'une lettre que vous adressez aux membres du Bureau du Sénat de la Communauté, afin de leur exposer les raisons pour lesquelles vous considérez que cette assemblée aura cessé d'exister à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1961.

J'ai pris connaissance des considérations que vous exposez à vos collègues et je comprends les préoccupations auxquelles elles répondent.

En ma qualité de Président de la Communauté, j'ai fait savoir à chacun des Chefs d'État, africains et malgache, qu'il lui appartient de tirer les conséquences de l'accession de son pays à l'indépendance, en ce qui concerne le Sénat de la Communauté.

Veillez croire, Monsieur le Président, à mes sentiments les plus distingués et les meilleurs.

C. DE GAULLE